

MAGIC *Avenue*



LES MARDIS DES VACANCES SCOLAIRES

De 18h00 à 19h30 | Avenue de la Muzelle

Déambulez pour découvrir les spectacles de rue sur l'avenue de la Muzelle qui sera piétonne pour l'occasion. Fermeture de la pharmacie au rond-point des limites.
Plus d'informations sur www.les2alpes.com

MAGIC Avenue

Quand ?

L'avenue de la Muzelle sera interdite à la circulation dans les 2 sens :

De 18h00 à 19h30.

- ▶ **Mardi 26 décembre**
- ▶ **Mardi 2 janvier**

De 18h30 à 20h00

- ▶ **Mardi 13 février**
- ▶ **Mardi 20 février**
- ▶ **Mardi 27 février**
- ▶ **Mardi 5 mars**



Pourquoi ?

Circuler librement sur l'avenue piétonne est l'occasion pour tous de découvrir des animations, des déambulations exceptionnelles et des spectacles de rue uniques. Des instants magiques offerts par l'Office de Tourisme, en collaboration avec les commerçants des 2 Alpes.

Où se garer ?

Attention tout véhicule stationné sur l'Avenue ne pourra ressortir qu'à la fin de la manifestation.

Magic Avenue

La rue piétonne commence 64 avenue de la Muzelle et se termine au rond point des limites.

Accès depuis Venosc

Pensez à utiliser le Télécabine pour vos transports !

